

Edito

La rentrée s'colère

Cette rentrée est placée sous le signe d'une avalanche de licenciements, d'une politique d'austérité déguisée en rigueur budgétaire européenne et d'un progrès social à hauteur de 2 % d'augmentation du SMIC et de 6 centimes de réduction sur le carburant pour ceux qui ont encore un emploi ou une voiture...

Au niveau du Ministère de la Culture, le changement a surtout été perçu au niveau des déclarations de la ministre au comité technique du 10 juillet ou à Saint-Rémy-de-Provence (cf action syndicale de juin et de juillet). Au niveau des actes, on saluera la fin du projet réactionnaire de la Maison de l'histoire de France ainsi que le changement de présidence au Centre des Monuments Nationaux (<http://www.cgt-culture.fr/spip.php?article1542>).

Après la « RGPP »... la « RGP Pire »?

Pour le reste les annonces gouvernementales promettent une nouvelle saignée dans la fonction publique qui entraînerait la suppression de dizaines de milliers d'emploi dont 2250 sur trois ans au Ministère de la culture. Cela signifie de nouveaux abandons de missions et des conditions de travail qui vont encore se dégrader alors que sur cette question il est urgent d'intervenir (cf action syndicale d'août).

Au delà de certains signaux extrêmement alarmants sur l'avenir du service public, sur le fond, IL Y A INCOMPATIBILITE TOTALE entre, d'une part, les déclarations de la ministre de la culture, et d'autre part l'allégeance faite par le gouvernement au saint équilibre budgétaire.

Dans le privé comme dans le public, de pacte de stabilité en accord de compétitivité, la recette est toujours la même : lutter contre le chômage en supprimant des emplois et relancer la croissance en baissant le pouvoir d'achat. Partout où ces politiques sont menées, elles aggravent la situation sociale, ruinent l'économie et creusent les déficits qu'elles sont censées résorber.

Ne restons pas l'arme au pied !

Il est grand temps de rappeler que tout cela est extrêmement loin des exigences que nous portons et de préparer une riposte à l'agressivité patronale et à l'atonie gouvernementale.

Il est grand temps de passer à la vitesse supérieure, si nous savions qu'un changement de majorité était nécessaire, nous savions également que cela ne serait pas suffisant et que l'action collective serait indispensable.

Il est grand temps de s'inscrire dans les mobilisations interprofessionnelles telles que celles sur l'emploi le 9 octobre.

Il est grand temps enfin de créer dans nos secteurs de l'archéologie, de la culture, de la fonction publique, les conditions de mobilisations capables d'imposer le changement tel que nous le concevons tous ensemble.

Actualité

Louvre, une inauguration presque normale

Le président de la République a inauguré mardi 18 septembre 2012 au matin le nouveau département des arts de l'Islam au Louvre. C'était l'occasion rêvée, et que la CGT-Culture n'a pas manquée, pour se faire entendre sur les questions d'emplois et de missions qui sont des enjeux qui touchent tout le ministère. Etaient présents des personnels des musées et domaines, de la bibliothèque nationale de France, des services déconcentrés du ministère, des archives de France, des écoles d'architecture, du mobilier national, de l'Inrap ... Histoire de rappeler au président qu'il y a urgence et cela dans tous les secteurs.

La CGT-Culture avait décidé de saisir cette occasion pour interpeller François Hollande sur la situation très dégradée du ministère de la culture après un quinquennat marqué par les restructurations administratives, les destructions massives d'emplois, la précarisation, l'ouverture à des intérêts privés, la perte de sens, et plus largement la libéralisation accélérée du service public culturel.



En l'occurrence, l'ouverture du département des arts de l'Islam n'est possible qu'en déshabillant d'autres secteurs du musée. Cette pratique est hélas à l'œuvre dans nombre de nos services et établissements.

Dans ces conditions difficiles, nous avons quand même pu arracher un quart d'heure d'échanges avec le conseiller culture du président et le conseiller social d'Aurélie Filippetti.

Les propos de François Hollande sur « le mécénat, une chance pour notre pays » augurent bien mal de la volonté réelle des nouveaux dirigeants de reprendre la main sur les politiques et les projets culturels. Quand les plus hautes autorités de notre pays, pays des droits de l'homme, donnent ainsi un blanc seing aux patrons des grands opérateurs culturels - dont monsieur Loyrette au Louvre - pour attirer des financements privés sans être trop regardants sur la provenance de l'argent, il y a vraiment de quoi s'inquiéter !



Nous avons voulu rappeler au président du « changement » que la culture ne pourrait pas supporter de nouvelles suppressions d'emplois et coupes budgétaires et qu'il devait par conséquent revenir sur les arbitrages budgétaires négatifs pris par son gouvernement à l'encontre du ministère de la culture.



Le moins que l'on puisse dire, c'est que le contact n'a pas été facile. Le contexte politique et le dimensionnement même de cet événement expliquant peut-être cela, cette inauguration a eu lieu sous très haute protection policière. Quoi qu'il en soit, à l'heure où on nous rebat les oreilles avec « le dialogue social retrouvé », on ne peut que déplorer que la première organisation syndicale du ministère de la culture ait été empêchée de faire valoir normalement ses revendications, et ce même à distance respectable du président normal et de ses invités d'honneur.



Tout laisse à penser, mais ce n'est pas une surprise, que nous allons devoir de nouveau livrer un combat âpre et sans concessions pour défendre l'emploi culturel, les missions et conditions de travail des agents et pour sortir de l'ornière un ministère de plus en plus sur le fil du rasoir.



Conseil d'administration de l'Inrap : entre Magny-Cours et précarité...

Le conseil d'administration de l'Inrap s'est tenu le 12 septembre dernier. Etait à l'ordre du jour, en point principal, la décision modificative du budget n°1 (DM1). Mais avant toute entrée en matière, les représentants du personnel ont souhaité intervenir sur la constitution du groupement solidaire Inrap-Archéodunum SAS pour répondre à l'appel d'offre de la fouille de Magny-Cours dans la Nièvre.

Déclaration CGT sur Magny-Cours.

« Dans son discours du vendredi 22 juin 2012 à Saint-Rémy-de-Provence, Aurélié Filippetti a annoncé la mise en place dès septembre 2012

la rentrée 2012 d'une commission chargée de rédiger d'ici au premier trimestre 2013 un livre blanc de l'archéologie préventive afin d'envisager une éventuelle modification du droit de

l'archéologie. Cette annonce de la Ministre répond aux nombreuses voix qui s'élèvent et réclament un retour au caractère de service public de l'archéologie... (lire la suite p.3)

(suite de la p.2) ...préventive dans des dispositions proches de celles introduites par la loi de 2001. »

Et pendant ce temps là, la Direction de l'Inrap s'accoquine avec le privé

« Aujourd'hui à l'évidence, les faits font mentir le discours volontariste de la Ministre.

Nous venons en effet d'apprendre que pour la première fois depuis la loi de 2003 et l'ouverture à la concurrence privée des fouilles, la direction générale de l'Inrap a répondu à un appel d'offre pour la réalisation d'une fouille à Magny-Cours (Nièvre) en groupement solidaire avec une société privée, Archéodunum SAS, en le justifiant par « la volonté de mobiliser et d'associer le plus large panel de compétences et d'expertises reconnues ». Cet acte est pour nous inacceptable ! L'Inrap détient toutes les compétences pour réaliser seul cette opération. De plus, la création d'un groupement solidaire nécessite la mise en place d'une convention entre les partenaires. Cette convention aurait dû être soumise pour avis au comité technique central de l'Inrap car elle modifie l'organisation des services. Il apparaît donc que la direction générale de l'Institut a procédé à cette mise en place non seulement en catimini mais surtout en toute illégalité. »

... et le dialogue social dans tout ça ?

« En outre, le gouvernement a fixé dans ses priorités la mise en œuvre d'un dialogue social riche avec les organisations syndicales. Aurélie Filippetti, elle même a adressé une note en août relative à l'amélioration et au renforcement du dialogue social au sein des services du MCC et ses EP, dont le secrétaire général du MCC, ici présent en est le premier destinataire. (lecture est faite de la note de la Ministre en séance). »

Quid du contrat de performance ?

« Accessoirement, le contrat de performance signé entre l'Etat et l'Inrap précise (pages 37 et suivantes) la priorité

d'établir des conventions de collaborations avec les collectivités territoriales. »

[Lecture est faite des extraits concernés. Notamment en citant : « Les compétences scientifiques des agents de l'Inrap couvrent la totalité du spectre des besoins nécessaires à l'excellence scientifique des opérations. »

Et bien que la CGT ait voté contre le contrat de performance, elle a souligné l'inadéquation entre ce qui est inscrit dans celui-ci et la constitution de ce groupement solidaire.]

« Monsieur le secrétaire général du ministère, nous vous demandons d'apporter tous les éclaircissements nécessaires aux membres du Conseil d'administration de l'Inrap sur le rôle que la tutelle a joué sur cette question et son appréciation au regard des éléments que nous venons de vous présenter. Nous vous demandons aussi d'intervenir pour que l'Inrap développe une réelle politique de conventionnement et de collaboration avec les collectivités territoriales et non avec des organismes privés à but lucratif.

Il nous apparaît clairement que cet acte, dans un contexte où un certain nombre de dossiers importants et sensibles concernant l'Inrap et plus généralement le service public de l'archéologie préventive doivent s'ouvrir, n'apaisera pas le climat dans lequel se trouvent les personnels de l'Institut, bien au contraire.

Pour votre information, les personnels sont extrêmement mobilisés et furieux de cette affaire. »

Réponses des tutelles

En réponse, le Sous-Directeur de l'archéologie a déclaré que le Ministère s'interrogeait sur la pertinence de fouiller un tel site notamment au regard de l'exceptionnel état de conservation des vestiges.

Le secrétaire général du Ministère a précisé que la note sur l'amélioration du dialogue social s'adressait à tous les

services du Ministère et à tous les établissements publics, et donc aussi à l'Inrap.

Déclaration de la CGT sur la DM1

« La CGT prend acte de la DM1 et de l'augmentation à hauteur de 20 ETPT. Si la DM1 vise à s'adapter à l'activité prévisionnelle, cela se traduit à nouveau par un accroissement de la précarité.

Il n'est plus possible aujourd'hui de laisser cette précarité se développer, précarité dont le taux est actuellement de plus de 20%. Nombre de collègues sous CDD travaillent au sein de l'institut depuis des années, occupant des emplois à temps plein, que la carence artificielle de deux mois annuels, ne parvient pas à masquer. Il est temps de donner à ces collègues une stabilité dans l'emploi et de régulariser leur situation par l'octroi d'un CDI. La mise en place d'un plan de résorption de la précarité est indispensable et urgent.

La DM1 fait apparaître une ligne de dépense relative au repyramidage. Rappelons que la mise en place de ce processus visant à corriger l'injustice de la situation catégorielle des agents au regard des fonctions occupées, date d'une décision du ministre de la culture de fin 2006 et dont le décret d'application n'est sorti qu'en 2009. Nous pouvons saluer les efforts des personnels administratifs tout au long de ces années pour que ce repyramidage aboutisse. Toutefois, nous ne pouvons que déplorer la lenteur dans l'effectivité de cette décision. Si aujourd'hui 243 agents ont été requalifiés, ils sont encore très nombreux à attendre le règlement de leur situation. Pour les 300 agents encore dans l'attente, nous estimons qu'un renfort en personnel est nécessaire pour que leur situation soit réglée au plus vite, et a fortiori avant la fin de l'année 2012.

En dernier lieu, nous nous inquiétons des économies portées sur les frais de structure. Par habitude, nous savons que cela a toujours un impact, principalement sur les conditions de travail des agents.

Pour ces raisons, la CGT votera contre la DM1. »



Le Droit des agents

Retoqué !

Les dispositifs réglementaires concernant la formation professionnelle ont fortement évolué ces dernières années, pourtant la réponse de l'Inrap ne semble pas à la hauteur des enjeux...

► Lors de deux Comités techniques successifs le plan de formation a été présenté par la direction. Les représentants du personnels CGT ont systématiquement voté contre ce plan où la part réservée aux aspects scientifiques et techniques est ridicule (23 % de l'ensemble du budget des stages). La séance du 01 juin a abouti à un avis défavorable à l'unanimité et la séance du 11 juillet (où le projet était censé être amélioré) a recueilli un avis défavorable à la majorité.

► Les représentants ont exigé un plan ambitieux avec des propositions de stages centrés sur le "cœur du métier". Pour la CGT le temps de formation doit représenter 10% du temps de travail et le budget alloué doit être à la hauteur des enjeux. Le champ de la discipline est suffisamment large et les compétences nombreuses dans l'institut pour constituer un vrai plan utile au plus grand nombre.

► La formation doit se placer au plus près des agents. Il faut arrêter les blocages concernant les formations déconcentrées dans les centres archéologiques. Paris n'est pas le centre du monde !

► La formation doit également favoriser l'épanouissement personnel des agents et non participer à instaurer des logiques managériales toxiques !

► Par ailleurs, il n'est pas possible que l'entretien de formation, qui est obligatoire depuis 2007, ne soit mis en place que pour la filière administrative. Il peut parfaitement être déconnecté de l'entretien d'évaluation et être mis en place dès cette année pour les deux filières. Cet entretien est primordial pour repérer les agents qui ne partent jamais en formation en dehors des stages sécurité et remédier à ces situations.

► Enfin les représentants ont rappelé à la direction ses obligations : le plan de formation doit être évalué par le conseil scientifique (chapitres IV et V du décret n°2002-90 du 16 janvier, article 16). Ce n'est toujours pas le cas... et on comprend bien pourquoi !!

Repyramidage : ça traîne !!!

Face à l'agacement de nombreux agents qui ne savent plus où tout cela en est et à la pression des organisations syndicales, la direction de l'Institut s'est enfin décidé à communiquer sur le sujet. Et quelle communication !!!

► Car si même le processus de requalification de plus 550 agents est un processus long et laborieux, comme nous l'assène régulièrement la direction, il est à noter que tout laisse à croire qu'elle ne semble pas faire partie des priorités de l'établissement... Preuve en est dans le « Tout de suite » du 12 septembre dernier, elle s'est bien gardé de donner une date butoir pour l'achèvement du processus. A cette allure, c'est peut-être pour Noël que vous toucherez votre dû... mais Noël 2013, voire 2014...

► Car bien entendu, tous ces calculs rétroactifs, tous ces contrôles financiers, tous ces avenants à rédiger sont une charge de travail importante et supplémentaire pour les services administratifs. Mais à situation exceptionnelle, il faut mettre des moyens exceptionnels !!

Ce que la CGT n'a pas manqué de demander lors du Conseil d'administration du 12 septembre dernier.

► Il aura déjà fallu attendre 2 ans et demi pour que le décret sorte et nous voilà bientôt dans la 4ème année du processus... ça commence réellement à être long, long, très long...

► On a connu la direction de cet établissement plus en verve à faire du CDD administratif sur certains dossiers, à dépenser une quantité presque illimitée de moyens sur des projets type SGA et autre gros mots de logiciels à plusieurs millions d'euros... Mais quand il s'agit de réévaluer la carrière des agents ... là y'a pas trop de moyens !!!

► A croire que le repyramidage est un processus honteux dont certains rêvent de ne jamais en voir la fin ou de n'être plus là quand elle aura lieu !

■ **Bulletin d'adhésion au SGPA CGT-Culture** ▶ septembre 2012

■ Nom : Prénom :

■ Adresse : Région :

■ Tel : Email : INRAP SRA Autre :

■ A retourner à CGT-Culture, 12, rue de Louvois, 75002 PARIS - email : sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr

■ Tel : 01 40 15 51 86 - Fax : 01 40 15 51 77 - internet : <http://www.cgt-culture.fr> 4